

SAINT-THURIEN, le 4 juin 2024

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 12 juin 2024 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Boisement – demande de subvention
- 2°) Contrat d'exploitation et de maintenance des installations thermiques : convention avec le SDEF,
- 3°) SIVOM : convention de dissolution,
- 4°) Accueil de loisirs : approbation du règlement et instauration des tarifs,
- 5°) Protection sociale complémentaire : mandatement au Centre de Gestion,
- 6°) Restauration d'une stèle à l'église : demande de fonds de concours à Quimperlé Communauté,
- 7°) Examen de demandes de subventions 2024,
- 8°) Présentation du rapport d'activité 2023 de Quimperlé Communauté,
- 9°) Budget annexe « Caisse des écoles » : dissolution,
- 10°) CCAS : compte de gestion 2023,
- 11°) Cession de parcelles par Espacil Habitat à la Commune,
- 12°) Aide BAFA : modification des conditions d'attribution,
- 13°) Boulodrome : instauration d'un tarif de location,
- 14°) Plancher : instauration d'un tarif de location,
- 15°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 12 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre juin, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER et Elodie PEINTUREAU.

Absents excusés : Nicolas LE NAOUR (a donné pouvoir à Christine KERDRAON), Cédric JAULNEAU, Laurent MINTEC et Guillaume LOUVET (a donné pouvoir à Elodie PEINTUREAU).

Secrétaire de séance : Elodie PEINTUREAU.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20240309

Objet : Cession de parcelles d'Espacil Habitat à la Commune

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'Espacil Habitat reste propriétaire de 7 maisons situées au Clos de Ker An Idon à SAINT-THURIEN. A l'occasion de la cession de 3 logements, Espacil Habitat a procédé à la parcellisation de ce lotissement.

Espacil Habitat souhaite céder gratuitement 3 parcelles, correspondant à des espaces verts ou de la voirie, à la Commune. Il s'agit des parcelles cadastrées :

- Section AA n° 427 d'une superficie de 8 m²,
- Section AA n° 428 d'une superficie de 5 m²
- Section AA n° 435 d'une superficie de 4 m².

Le Maire précise que l'ensemble des frais liés à cette cession seront à la charge d'Espacil Habitat.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la cession des parcelles indiquées ci-dessus par Espacil Habitat à la Commune de SAINT-THURIEN,**
- **Autorise le Maire à signer tout acte administratif ou authentique lié à cette cession.**

Fait à SAINT-THURIEN, le 13 juin 2024
Le Maire,

Christine KERDRAON.

